

Elaboration du PLUi du Grand Ouest Toulousain

Compte-rendu des réunions publiques du mois d'avril 2025

Contexte des réunions publiques

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les réunions publiques constituent **un temps fort de la concertation avec les acteurs du territoire**. Elles permettent de partager les constats, de présenter les grandes orientations du projet de territoire et surtout de recueillir les questionnements, attentes et propositions des administrés.

Ces réunions interviennent à une étape clé de la démarche : l'élaboration du projet, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), pour **partager les enjeux du territoire et débattre collectivement de son avenir**.

Un dialogue régulier entre les élus, les techniciens et les acteurs du territoire est essentiel pour construire un document d'urbanisme **partagé, adapté aux réalités locales** et conforme aux grands objectifs de développement durable. Les remarques exprimées lors des réunions viennent nourrir la réflexion et alimenter le bilan de la concertation, qui sera présenté au moment de l'arrêt du PLUi.

5 réunions publiques ont été organisées, sur 5 communes du territoire :

Mercredi 16 avril

- 20h-21h30: Salle Onyx, Plaisance-du-Touch

Jedi 17 avril :

- 17h30-19h : Salle Argyle Lavat, Lévignac-sur-Save
- 20h-21h30 : Cinéma Le Tempo, Lèguevin

Lundi 28 avril

- 17h30-19h : Espace Boris Vian, La Salvetat Saint-Gilles
- 20h-21h30 : Maison des Loisirs, Fontenilles

Les supports de présentation

3 panneaux d'exposition ont été réalisés pour accompagner les réunions publiques, portant sur la démarche d'élaboration de PLUi engagée, les éléments de diagnostic socio-économique et enfin le diagnostic de l'état initial de l'environnement.

Un document de présentation a été projeté, identique pour chaque réunion.

Celui-ci explique ce qu'est un PLUi, son rôle, les règles qu'il doit respecter, ainsi que la manière dont il permet d'articuler les différentes politiques publiques à l'échelle des 8 communes du territoire. Les étapes de la démarche, le calendrier, et les moyens mis en place pour permettre à chacun de s'informer et de participer sont clairement indiqués.

La présentation ménageait des temps d'échange et de participation : quizz avec vote à mains levées ; pause dans la présentation pour répondre aux éventuelles questions ; moment de réflexion collective autour du projet pour demain.

Déroulé des réunions

Les 5 réunions publiques ont démarré par une introduction générale du maire de la commune d'accueil et/ou du président de la Communauté de Communes ou du vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Les objectifs, le calendrier et les enjeux de cette procédure intercommunale ont été exposés par les techniciens de l'intercommunalité.

Le bureau d'études Citadia a présenté le quizz, des éléments de diagnostic du territoire et les premières pistes de réflexion pour la définition du projet de territoire.

Les réponses aux questions et les compléments d'information ont été apportées alternativement par les élus et en particulier le président, le bureau d'études ou les techniciens.

Synthèse des échanges

Les échanges ont porté principalement sur les **7 thèmes** suivants :

- **Gouvernance, méthode et temporalité** : la démarche de concertation, le rôle de chacun dans l'élaboration du PLUi, le devenir des PLU communaux... ;
- **Articulation du PLUi avec les documents qui lui sont supérieurs** et notamment le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération (SCoT) ;
- **Mobilités et flux** : flux de circulation automobiles traversants le territoire, alternatives à l'autosolisme, qualité et sécurisation des déplacements actifs (piétons, vélos...) ;
- **Économie, développement et projets structurants** : les perspectives de développement économique ;
- **Logement, densification et qualité de vie** : ralentissement de la production de logements, la qualité des logements, craintes quant à l'impact d'un développement mal maîtrisé, la mixité des formes urbaines... ;
- **La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience de 2021**, du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et le futur modèle d'aménagement du territoire ;
- **Le cadre de vie, les centralités et les commerces** : proximité, déséquilibres entre certains quartiers, besoin de cohérence, priorité à la qualité de vie.

Conclusion

Une **faible participation du public** est à déplorer (moins d'une centaine de participants), mais les 5 réunions ont été interactives et de nombreuses questions et observations se sont focalisées sur des sujets d'intérêt généraux.

Les mobilités sont apparues comme la préoccupation majeure.

La concertation se poursuit :

- Les registres en mairie et au siège du Grand Ouest Toulousain sont à disposition de ceux qui souhaitent s'informer ou écrire une contribution écrite.
- Le site Internet <https://www.grandouesttoulousain.fr/> sera alimenté durant la procédure
- Les contributions mail sont à envoyer à l'adresse planification@grandouesttoulousain.fr
- Des courriers peuvent être envoyés en mairies et au siège du Grand Ouest Toulousain.
- De nouvelles réunions publiques seront organisées, probablement en 2027.